



Ce document provient du site <http://sandre.eaufrance.fr>, site de la toile Eaufrance rassemblant les informations sur l'eau et les milieux aquatiques.

Descriptif de gestion du référentiel des Zones de Protection des Aires d'Alimentation de Captages (ZPAAC)

Office française pour la biodiversité
Office International de l'Eau / Sandre

Titre : Description de gestion du référentiel ZPAAC

Créateur : Système de l'information sur l'Eau – Agence française pour la biodiversité

Contributeurs : OFB, ST Sandre, OIEau, DGALN-DEB, DDT

Résumé : Ce document présente l'ensemble des informations décrivant le référentiel et détaillant la gestion de ce référentiel.

Version : 1

Type : Texte

Format : Doc

Couverture spatiale : France entière

Date : 2022-04-20

Identifiant : urn:

Langue : fra

Droits d'usage : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr>

eaufrance

www.eaufrance.fr



Le portail www.eaufrance.fr est le point d'entrée du Système d'information sur l'eau (SIE). Eaufrance a pour objectif de faciliter l'accès à l'information publique dans le domaine de l'eau en France

Table des matières

1	Identification du référentiel	3
1.1	Titre du référentiel	3
1.2	Identifiant unique du référentiel	3
1.3	Point de diffusion du référentiel.....	3
1.4	Description du référentiel	3
1.5	Diffusion du référentiel	3
1.6	Liens utiles.....	4
1.6.1	Lien métadonnées :.....	4
1.6.2	Lien scenario d'échange / dictionnaire :	4
1.6.3	Lien rapport de contrôles :	4
2	Administration du référentiel	4
2.1	Intervenants	4
2.2	Administrateur responsable de la cohérence nationale du référentiel	4
2.3	Garantie de service de l'administration du référentiel.....	5
2.3.1	Procédure :	5
3	Contenu du référentiel.....	8
3.1	Dictionnaire SANDRE de rattachement	8
3.2	Structuration du code du référentiel	8
3.3	Liste des attributs du référentiel.....	8
4	Cycle de vie du référentiel.....	8
4.1.	Création du référentiel	9
4.2.	Règle régissant de l'entrée d'une Zone de protection de l'Aire d'Alimentation de Captage dans le référentiel.....	9
4.3.	règles de mise à jour d'une Zone de Protection d'aire d'alimentation de captage	9
4.4.	Historisation.....	10
4.5.	Fréquence de mise à jour	10

1 IDENTIFICATION DU REFERENTIEL

1.1 TITRE DU REFERENTIEL

Référentiel des Zones de Protection des Aires d'Alimentation de Captages

1.2 IDENTIFIANT UNIQUE DU REFERENTIEL

ZPAAC : ZONE DE PROTECTION DE L'AIRE D'ALIMENTATION DE CAPTAGE

1.3 POINT DE DIFFUSION DU REFERENTIEL

Site du Sandre : <http://www.sandre.eaufrance.fr>

Atlas Catalogue : <http://www.sandre.eaufrance.fr/atlas>

1.4 DESCRIPTION DU REFERENTIEL

La zone de protection de l'aire d'alimentation du captage (ZPAAC) est identifiée par le croisement du zonage cartographique de la vulnérabilité intrinsèque et du zonage des pressions agricoles élaboré suite à des études technico-économiques centrées sur l'évaluation des risques. Elle est la zone sur laquelle se concentreront les actions 'agricoles' pour la restauration de la qualité de l'eau brute prélevée au captage d'eau potable.

La ZPAAC est identifiée dans le cadre de la définition des programmes d'action sur les AAC. Il s'agit d'un processus optionnel pouvant aboutir à l'identification d'une Zone Soumise à Contrainte Environnementale (ZSCE), la ZPAAC.

Le texte réglementaire fondateur de la ZP-AAC est l'arrêté départemental de délimitation de la ZPAAC.

Le ST Sandre complète progressivement le référentiel des ZPAAC. La fiche de métadonnées comporte le statut "mise à jour continue".

1.5 DIFFUSION DU REFERENTIEL

Le référentiel géographique est diffusé aux formats OGC par découpage territorial :

- France entière :
 - ZPAAC (Validé)
 - ZPAAC_Validé_Gelé
- Métropole :
 - ZPAAC_FXX (Validé)
- Guadeloupe :
 - ZPAAC_GLP (Validé)
- Martinique :
 - ZPAAC_MTQ (Validé)
- Guyane :
 - ZPAAC_GUF (Validé)
- Réunion :
 - ZPAAC_REU (Validé)
- Mayotte :
 - ZPAAC_MYT (Validé)

Les données attributaires - sans la géométrie - sont également accessibles au format XML Sandre :

- France entière :
 - ZPAAC_Validé_Gelé

NB : La publication des fiches de métadonnées / territoire est fonction de la disponibilité de la donnée.

1.6 LIENS UTILES

1.6.1 LIEN METADONNEES :

<https://www.sandre.eaufrance.fr/?urn=urn:sandre:donnees:ZPAAC:FRA:::ressource:::html>

<https://www.sandre.eaufrance.fr/?urn=urn:sandre:donnees:ZPAAC:FXX:::ressource:::html>

1.6.2 LIEN SCENARIO D'ÉCHANGE / DICTIONNAIRE :

<https://id.eaufrance.fr/scg/ZPAAC>

1.6.3 LIEN RAPPORT DE CONTROLES :

<https://mdm.sandre.eaufrance.fr/geo/rapports/public/ZPAAC>

2 ADMINISTRATION DU REFERENTIEL

2.1 INTERVENANTS

- **Ministère de la Transition écologique** (réfèrent/coordination) : DEB
- **Office français de la biodiversité (OFB)** (coordination/appui):
geomatique@afbiodiversite.fr
- **Directions Départementales des Territoires (DDT)** : (producteurs de la donnée)
- **Contact ST_Sandre** - spécifique, collecte, contrôle, diffuse les référentiels :
sandre@sandre.eaufrance.fr

2.2 ADMINISTRATEUR RESPONSABLE DE LA COHERENCE NATIONALE DU REFERENTIEL

Le Secrétariat Technique Sandre est l'administrateur national du référentiel. Il doit s'assurer de la gestion nationale du référentiel.

Il constitue le référentiel à partir de la donnée brute produite à l'échelle départementale.

Le secrétariat du Sandre assure la coordination des référents thématiques via le groupe de travail GT-Données AAC / ZPAAC afin de veiller à la bonne application des règles du présent document et de les faire évoluer si besoin.

Comme pour les autres référentiels qu'il administre au niveau national, il applique des contrôles de cohérence au niveau national.

2.3 GARANTIE DE SERVICE DE L'ADMINISTRATION DU REFERENTIEL

2.3.1 PROCEDURE :

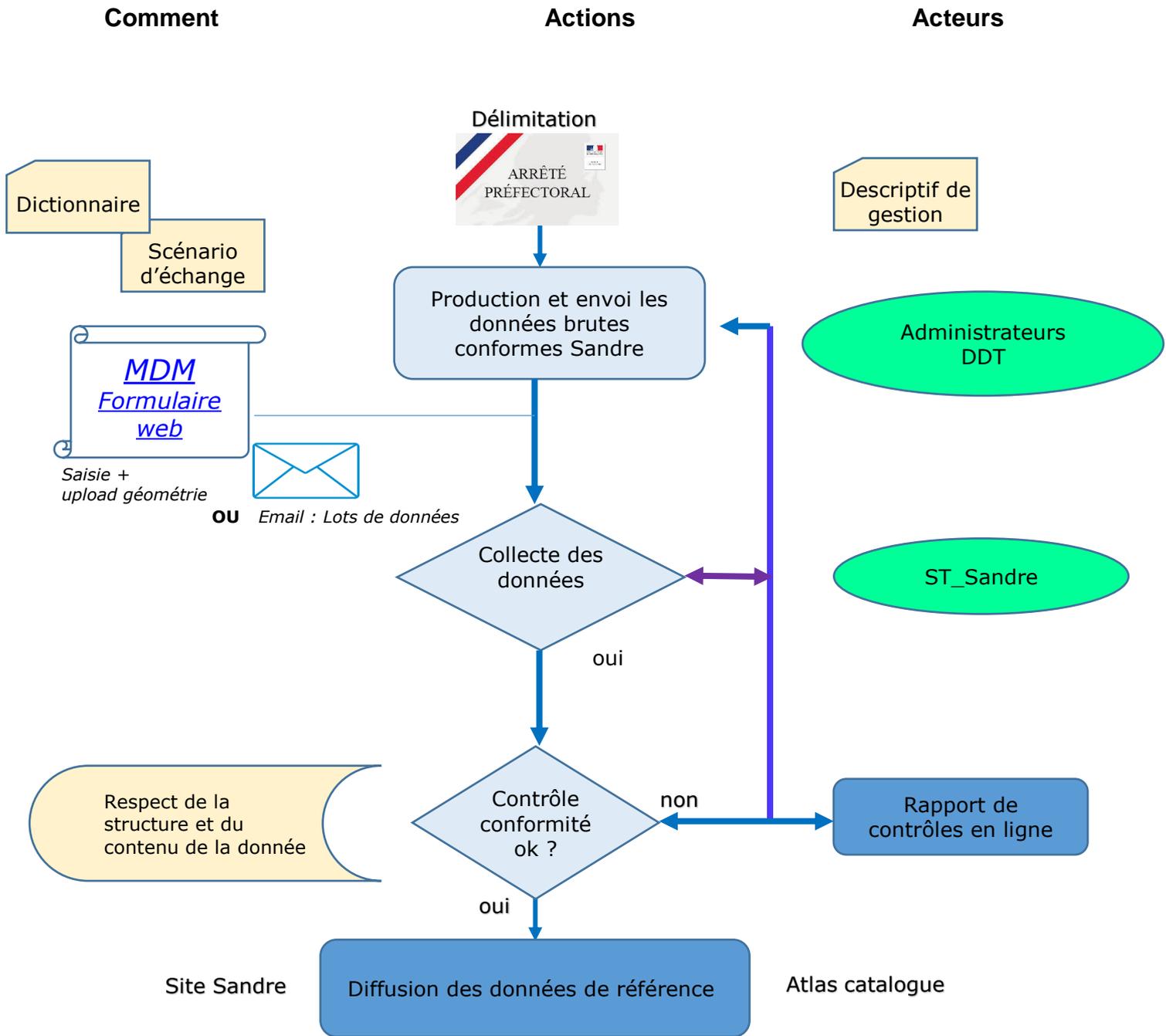
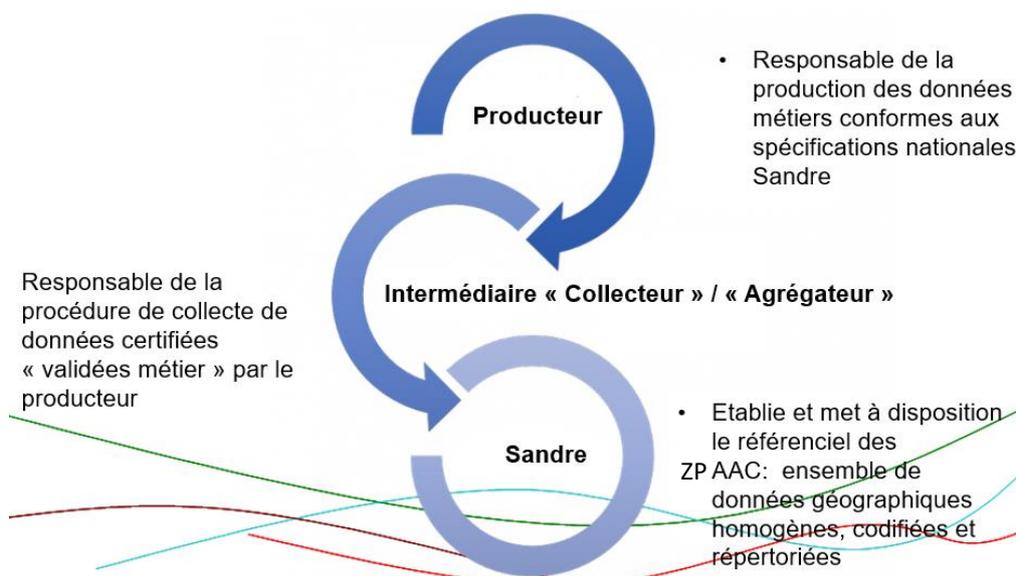


Schéma de la procédure de production et collecte des données

1. La donnée est produite à l'échelle des zones de protections des aires d'alimentation de captage par les administrations en charge de la thématique.

a. La donnée brute est agrégé (*non obligatoire*) à l'échelle du bassin auquel est rattachée la ZPAAC.



b. La donnée brute est envoyée seul ou par lots au secrétariat technique du Sandre.

- **Modalité 1** : Saisie et upload des données via un [formulaire en ligne](#)
 - Solution à privilégier pour l'intégration d'une ZPAAC

Code national de la Zone : *

Aire d'Alimentation de Captage :

▼ Nom de la zone *

⊕ Nom de la Zone : *

Origine du nom de la zone de protection :

Ajouter plus de valeurs

Statut de la Zone : *

Date de création de la Zone : *

Date de dernière mise à jour de la Zone : *

Auteur de la Zone de protection : *

Commentaires sur la Zone de protection :

Date du tracé de la zone de protection :

Fichier SHP contenant la géométrie de la zone de protection : * Aucun fichier sélectionné.

- **Modalité 2** : Envoi d'un fichier au format géographique OGC (GPKG, GML ...)
 - Solution à privilégier pour l'intégration d'un lot de données de grande taille.
- c. Le ST Sandre réalise des contrôles de cohérences et de conformités pour s'assurer que la qualité des données correspond bien aux attentes concernant la création d'un référentiel national.
 - rapport de contrôles: <http://mdm.sandre.eaufrance.fr/geo/rapports/public/ZPAAC>

Les contrôles portent sur :

- la présence des champs définis par le modèle
- le renseignement des champs obligatoires
- la cohérence des codes identifiants
- la présence de doublons
- le respect des nomenclatures
- la longueur et le format des champs
- la confrontation au référentiel associé: Ouvrage de prélèvement, AAC
- La localisation dans une emprise



Processus qualité Sandre

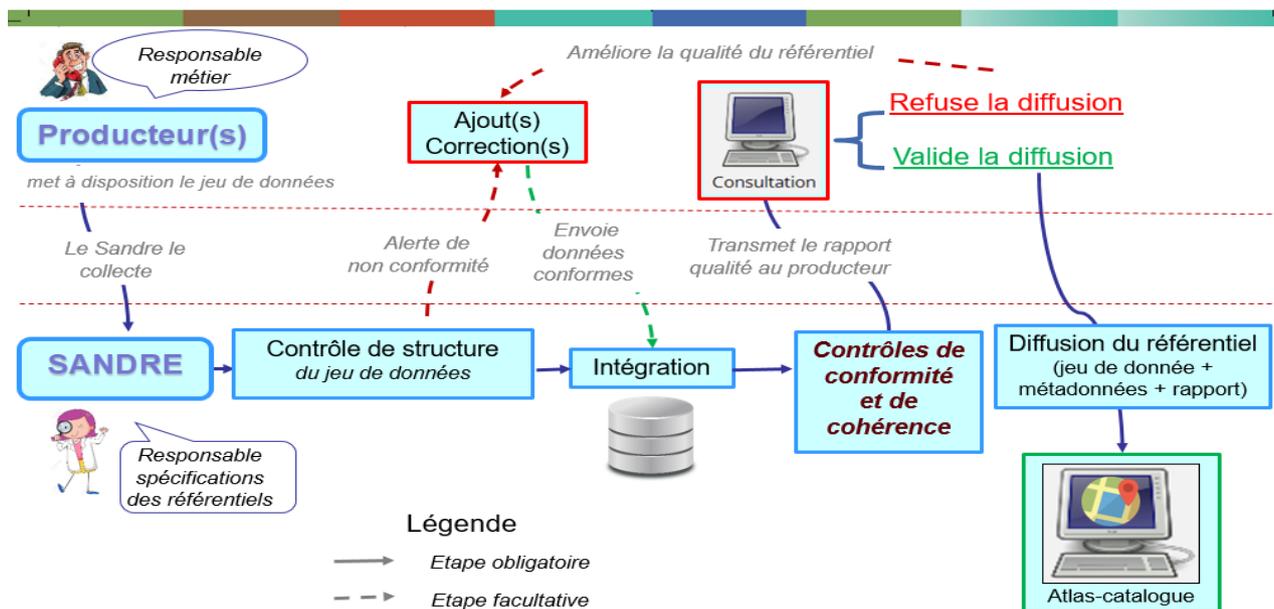


Schéma générique de gestion des référentiels Sandre

- d. Les ZPAAC conformes au scénario d'échange géographique sont progressivement codifiés par le ST_Sandre. Elles constituent un référentiel national et sont diffusées sur l'atlas catalogue du site Sandre.
 - Métadonnées : <http://www.sandre.eaufrance.fr/?urn=urn:sandre:donnees:ZPAAC:FXX::ressource:::html>

3 CONTENU DU REFERENTIEL

3.1 DICTIONNAIRE SANDRE DE RATTACHEMENT

[Dictionnaire Zone de Gestion de la Ressource \(ZGR\)](#)

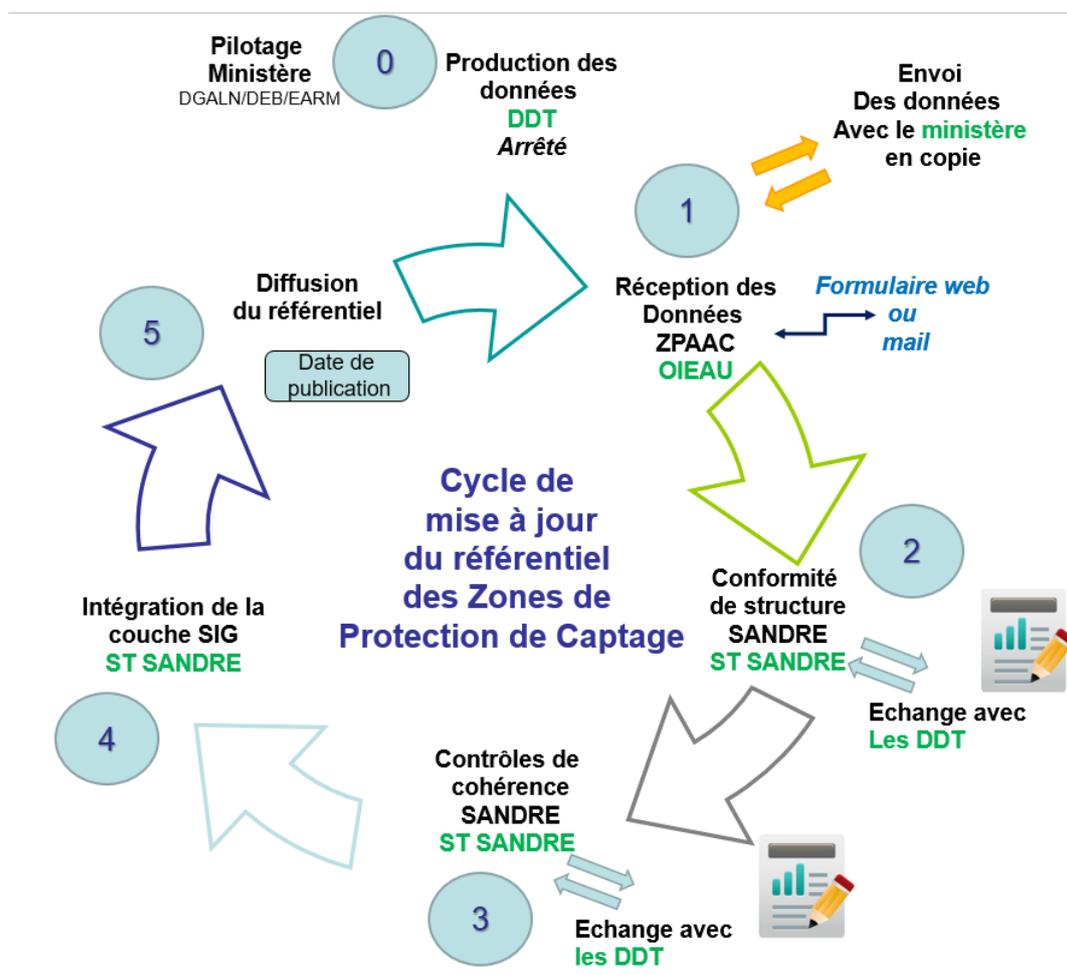
3.2 STRUCTURATION DU CODE DU REFERENTIEL

La création des codes et leur diffusion est sous la responsabilité du SANDRE.

3.3 LISTE DES ATTRIBUTS DU REFERENTIEL

Les informations demandées et diffusées pour le référentiel sont disponibles dans le [scenario d'échanges v1](#)

4 CYCLE DE VIE DU REFERENTIEL



Cycle effectué à chaque nouvel arrêté préfectoral

4.1. CREATION DU REFERENTIEL

Le jeu de données de référence des zones de Protection des Aires d’Alimentation de Captage est un référentiel composé des données transmises par les administrations identifiées comme producteur de données.

4.2. REGLE REGISSANT DE L’ENTREE D’UNE ZONE DE PROTECTION DE L’AIRE D’ALIMENTATION DE CAPTAGE DANS LE REFERENTIEL

[R0] Une Zone de Protection des Aire d’alimentation de captage est 1 couche géographique constituée d’un multi-polygone ou d’un polygone au standard OGC délimitant ses contours et associée aux attributs spécifiés dans le scénario d’échange géographique Sandre. Les polygones à trous sont autorisés.

[R1] Pour qu’une ZPAAC soit ajoutée dans le référentiel, tous les attributs ci-dessous doivent obligatoirement être renseignés:(voir scénario d’échange) (Encodage : UTF8)

Par le St_Sandre

- [Code national de la ZPAAC](#)
- [Statut de la ZPAAC](#)
- [Dates de création](#)
- [Date de mise à jour](#)

Par le producteur de la donnée

- [Numéro du texte réglementaire](#)
- [Date du texte réglementaire](#)
- [Type de texte réglementaire](#)
- [Auteur de la ZPAAC](#)
- [Géométrie](#)

[R2] Pour qu’une ZPAAC soit bancarisée, il faut que la projection soit en WGS84 (EPSG : 4326).

NB : Le référentiel est diffusé dans différentes projection selon les territoires géographiques ([nomenclature 22](#)).

[R3] Il peut y avoir des ZPAAC qui se superposent.

4.3. REGLES DE MISE A JOUR D’UNE ZONE DE PROTECTION D’AIRE D’ALIMENTATION DE CAPTAGE

[R4] Le secrétariat effectue des contrôles de respect des spécifications Sandre (noms de colonnes, types de contenus) (Encodage : UTF8)

[R5] Le ST_Sandre fera des contrôles de cohérence et vérifie notamment si les codes indiqués existent bien dans les référentiels/nomenclatures associés en informant les producteurs de la donnée.

[R6] Lorsque le périmètre d’une ZPAAC évolue en lien avec la réglementation, une nouvelle entité est

créée et codifiée à condition qu'elle soit représentée par un multi-polygone ou polygone au standard OGC.

[R7] La généalogie est gérée pour ce référentiel.

[R8] Lorsque tous les ouvrages sont abandonnés ainsi que les actions sur la zone la ZPAAC est gelée

4.4. HISTORISATION

La donnée est historisée et recodifiée à chaque renouvellement des arrêtés départementaux.

4.5. FREQUENCE DE MISE A JOUR

La fréquence de mise à jour est fonction des textes arrêtés préfectoraux.